

Sommaire

Démarche mécénat

Guidée par ses valeurs, la Ville s'engage au quotidien en faveur d'un avenir durable et responsable au service des générations futures, dans le cadre de sa stratégie « CAP27! Territoire Engagé ».

La coopération, l'innovation et la responsabilité sont au cœur de l'action publique de la Ville.

Elle déploie cette dernière autour de **3 grandes missions** :

1. **Accompagner les Saint-Genois tout au long de leur vie** (dispositif Open+, plateforme Onakasaider...)
2. **Embarquer les citoyens dans une aventure commune et joyeuse** (Les Météores, Fête des Lumières...)
3. **Garantir un modèle juste et durable qui préserve les patrimoines et leurs équilibres** (Chapelle de Beaunant, Escale Pierrette Morel...).

Image

Aux côtés de la Ville, être mécène,

c'est prendre part à une aventure avant tout humaine !

Vous intégrez un réseau de partenaires privilégiés du territoire.

Nos valeurs deviennent les vôtres et contribuent à enrichir votre stratégie RSE.

Document

[Découvrir la plaquette \(.pdf - 10.48 Mo\)](#)

Diverses formes de mécénat

- **Mécénat financier :**
 - un don permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 60% des sommes versées,
 - il est possible également de reverser la taxe d'apprentissage directement à la commune pour des projets liés à la jeunesse et l'éducation.
- **Mécénat en nature et/ou de compétences.**

Les projets en images

Les mécènes

Image



Vous avez une question ?

Vous pouvez contacter l'action mécénat au 04 78 86 82 63 ou par mail à écrire@[saintgenislaval](mailto:ecrire@saintgenislaval.fr) [dot] fr (ecrire[at]saintgenislaval[dot]fr)

[Ajouter aux favoris](#)